

Convocation du CONSEIL COMMUNAL.

Conformément à l'Art. L1122-13 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de convoquer pour la première fois à la SEANCE DU CONSEIL qui aura lieu **le mercredi 21 février 2024 à 20 heures** à l'Hôtel de Ville.

PRÉSEANCE

Présentation du rapport annuel de la Zone de Police Sylle et Dendre par Monsieur Thierry DIERICK, Chef de Corps.

ORDRE DU JOUR :

SÉANCE PUBLIQUE

- 1 Procès-verbal de la séance précédente : approbation
- 2 Administration générale : prestation de serment du Directeur financier
- 3 Administration générale : synergies Ville/CPAS - rapport annuel 2023 : adoption
- 4 Administration générale : modification du cadre du personnel communal : décision
- 5 Centre Public d'Action Sociale : démission d'un conseiller : prise d'acte
- 6 Centre Public d'Action Sociale : désignation d'un conseiller : décision
- 7 Marché conjoint : acquisition de matériel informatique et software : approbation des conditions et du mode de passation
- 8 Patrimoine : déclassement de matériel communal : décision

Par ordonnance :
Le Directeur Général f.f.,


Mr A. DELCOURT



Le Bourgmestre,


Mr O. HARTIEL